

EQUIPEMENT §)	
Feux de route	CR (E)
Feux route compl.	-
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E) dans CR
Feux de brouillard	-
Feux stop	SI (E) Feux rouges R (E) Feu de recul -
Clignoteurs	av - AV-1 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av - 1 §) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) 1 - ar ML CH 1 2204 02
Avert. optique	s.feux de route Eclair. plaque à gauche comb.
Essuie-glace	3 avec/sans lave-glace
Avertisseurs	KLAXON ETF 4D TP AR 271 à 276 (98) dB/A () dB/A () dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Camion		
Marque et type	M A N 19.256 F		
Homologation			
No	CH	3524 49	
Carrosserie			
Places total	3	avant	3
Poids à vide	sel.bull.res.	Carburant	0
Charge utile	sel.vhc.	CV-Impôt	64,97
Poids total	16000	Cylindrée	12756

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- *) Blocage du différentiel: sur l'essieu arrière, commande électro-pneumatique
- **) Frein à ressort : libération de secours par circuit arrière; plombage non exigé (bouton à pression)
libération mécanique par vis dans les cylindres
- ***) Empattements : 3500 / 3800 / 4500 / 4800 / 5800 mm

Variante de pneus : 11.00 R 20 16 FR 8,0 atü, charge par essieu: AV= 6760 AR= 12000 kg V max 80 km/h

§) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés
Les feux de gabarit sur le toit de la cabine doivent être débranchés
Freins et démarrage testés avec 19'000 kg

A noter dans le permis de circulation:

- disque > 2,30 m exigé

Remplace FH CH 3524 49 du 7.-8.2.74
No de la fiche d'homologation
(25.3.74)

Lieu et date de l'homologation

↓ Schlieren, 7.2.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES